



Laurence Angers-Routhier

Sociétaire

Montréal

langersrouthier@mccarthy.ca

t. 514-397-4260

Admission au barreau

Québec 2018

Faculté de droit

Université de Montréal

Domaines de pratique

Litige et résolution des différends
Litige en droit commercial et en droit des sociétés
Responsabilité du fabricant
Litige en valeurs mobilières

Laurence Angers-Routhier est sociétaire au sein du groupe de litige au bureau de Montréal. Sa pratique est principalement axée sur le litige civil et commercial, plus particulièrement le litige contractuel, le litige bancaire, le litige de valeurs mobilières et la responsabilité du fabricant. Laurence a également une expertise importante en droit administratif et en droit constitutionnel, et porte un intérêt marqué pour les affaires publiques et gouvernementales.

Laurence développe également sa pratique en litige au sein d'industries relevant du domaine de la santé, notamment les industries pharmaceutiques et médicales, en responsabilité professionnelle et en responsabilité médicale.

Avant de se joindre au cabinet en 2021, Laurence pratiquait au sein d'un cabinet d'envergure où elle y a complété son stage avant d'intégrer le bureau à titre d'avocate. Elle y a acquis une solide expérience de représentations devant les instances judiciaires et administratives québécoises, tant en demande qu'en défense.

Voici quelques-uns des clients que Laurence a représentés :

- Deux associations intervenantes en soutien à la contestation constitutionnelle des articles encadrant l'éligibilité et l'administration de l'aide médicale à mourir au Québec et au Canada ;
- Une entreprise minière hautement spécialisée poursuivie en justice avec d'autres intervenants d'un projet de développement minier pour dommages liés à de prétendus défauts de conception de machinerie;
- Une entreprise portuaire dans le contexte d'un litige constitutionnel impliquant le Bureau de la sécurité privée;
- Une des principales banques canadiennes dans le cadre d'une action collective mettant en cause ses pratiques d'affaires en matière hypothécaire;
- Une entreprise de télécommunications dans un contexte de responsabilité civile entraînant des dommages aux installations souterraines.

Laurence Angers- Routhier

Sociétaire

Montréal

langersrouthier@mccarthy.ca

t. 514-397-4260

Laurence a obtenu son baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal en 2017 et est membre du Barreau du Québec depuis 2018. Elle complète présentement une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), spécialisation gestion des entreprises, à l'Université Laval.

Depuis 2019, elle siège bénévolement au Cercle des jeunes leaders de la Fondation Marie-Vincent, qui aide activement à la prévention et le soutien d'enfants et d'adolescent.e.s. victimes de violence sexuelle et physique.